

26190234

**SCP Stéphane VIGNANCOUR**  
Notaires Associés  
1 Cours Fleurus - 18200 ST-AMAND-MONTROND  
**Notaire**  
**SUCCESSION OLOGRAPHE OU MYSTIQUE**

Mme Suzanne BARBELLION, demeurant à TULLE, 27 avenue de la Bastille, née à VIERZON (19), le 1<sup>er</sup> avril 1927, décédée à TULLE (19), le 4 mai 2021, a institué un ou plusieurs légataires universels, par testament en date du 30 juillet 1998 déposé au rang des minutes de M<sup>e</sup> Elodie DURAND-RAYNAUD, notaire à TULLE, 5 et 7, Place Carnot suivant procès-verbal dont la copie authentique a été reçue par le tribunal Judiciaire de TULLE, le 27 août 2021.

Les oppositions seront reçues dans le délai d'un mois à compter de cette date entre les mains de M<sup>e</sup> Manuel MEDARD Notaire associé chargé du règlement de la succession, 1 cours Fleurus 18200 SAINT-AMAND-MONTROND.

Pour avis, le notaire

## SUCCESSIONS VACANTES

SV190316

Par décision du TJ de TULLE en date du 16/09/2021 le Directeur départemental des finances publiques de Dordogne, 15 rue du 2<sup>e</sup> rgt d'infanterie 24053 Périgueux cedex, a été nommé curateur de la succession vacante de M. FAUCHER René décédé le 16/02/2020 à TULLE (19). Réf. 0248076802. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

SV190366

Le Directeur départemental des finances publiques de Dordogne, 15 rue du 2<sup>e</sup> rgt d'infanterie 24053 Périgueux cedex, curateur de la succession de Mme DECONFIN Anne-Marie décédée le 06/01/2014 à TULLE (19) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0248048168.

## Pour vos Annonces Légales

**6 hebdomadaires**

à votre service  
dans 13 départements



**ALC**  
RÉGIE  
annonces.legales@alcregie.com

## LE SAVIEZ-VOUS ?

“ Ventes, cessions d'entreprises et fonds de commerce. Actulégaes.fr publie chaque jour les meilleures opportunités. ”

Actulégaes.fr, avec votre journal  
**Actulégaes.fr**  
Tous les jours, toutes les annonces légales entreprises

APTE, avec le concours de **Infoplegale**

## ANNONCES ADMINISTRATIVES

9190008

### Commune de PERPEZAC-LE-NOIR AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE Révision du zonage d'assainissement de la commune

En application des dispositions de l'arrêté de Monsieur le Maire de la commune de PERPEZAC-LE-NOIR en date du 15/09/2021 N° MA-ARR-2021-027, la révision du zonage d'assainissement de la commune de PERPEZAC-LE-NOIR sera soumise à l'enquête publique du mercredi 13 octobre 2021 à 10 h au lundi 15 novembre 2021 à 16 h, date et heure de clôture de l'enquête.

Monsieur Michel BAFFET assumera les fonctions de commissaire enquêteur. Pendant le délai susvisé :  
- Un dossier d'enquête sera déposé à la mairie de PERPEZAC-LE-NOIR, aux jours et heures d'ouverture habituels au public (Lundi - Mercredi et Vendredi : 9h-12h / 14h-17h ; Mardi : 14h-17h ; Samedi : 9h-12h), afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête à l'adresse par écrit à l'adresse suivante : mairie de PERPEZAC-LE-NOIR - à l'attention de Monsieur Michel BAFFET, commissaire-enquêteur - 51 rue Principale - 19410 PERPEZAC-LE-NOIR ; ou les adresser par courriel à l'attention de Monsieur Michel BAFFET, commissaire-enquêteur à l'adresse suivante : mairie\_pln@orange.fr, en précisant dans l'objet « révision du zonage d'assainissement ». Ces documents seront annexés au registre d'enquête ;

- Le dossier d'enquête sera également consultable sur le site internet de la commune de PERPEZAC-LE-NOIR à l'adresse suivante : <http://www.perpezacle noir.fr> ;  
- Une permanence sera assurée par le commissaire-enquêteur à la mairie de PERPEZAC-LE-NOIR, 51 rue Principale - 19410 PERPEZAC-LE-NOIR, les jours et heures suivantes, afin de répondre aux demandes d'informations présentées par le public le mercredi 13/10/2021 de 10h à 12h ; le vendredi 29/10/2021 de 14h à 16h ; le lundi 15/11/2021 de 14h à 16h.

Dans le contexte sanitaire actuel d'épidémie de COVID-19, les gestes barrières devront être respectés durant toute la durée de l'enquête publique.

À l'issue de l'enquête et après réception du rapport et des conclusions motivées de Monsieur le commissaire-enquêteur, la révision du zonage d'assainissement sera soumise à l'approbation du conseil municipal de la commune de PERPEZAC-LE-NOIR.

Le dossier d'enquête et pendant une durée de 1 an à compter de la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions de Monsieur le commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie de PERPEZAC-LE-NOIR, et sur le site internet de la commune de PERPEZAC-LE-NOIR à l'adresse suivante : <http://www.perpezacle noir.fr>.

Toute personne peut, à sa demande et à ses frais, peut obtenir communication du dossier d'enquête publique, auprès de la mairie de PERPEZAC-LE-NOIR, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

Toutes les informations complémentaires sur le projet de zonage d'assainissement peuvent être demandées en mairie.

Le maire, Jérôme SAGNE

9190353

### COMMUNE DE CORREZE MARCHÉ PUBLIC-PROCÉDURE ADAPTÉE-TRAVAUX

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : COMMUNE DE CORREZE  
Correspondant : M. Jean-François LABBAT, MAIRE, Mairie B.P 28 Place de la Mairie, 19800 Correze, adresse internet du profil acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>  
Objet du marché : Désamiantage et remplacement de couverture bâtiments communaux

Type de marché de travaux : exécution  
Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :  
• Objet principal : 45262600  
• Objets complémentaires : 45261000  
Lieu d'exécution et de livraison : Corrèze, 19800  
L'avis implique un marché public

Caractéristiques principales :  
• Des variantes seront-elles prises en compte : non  
• Désamiantage-couverture - menuiseries - travaux en site occupé  
Prestations divisées en lots : oui  
Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots  
Durée du marché ou délai d'exécution : 4 mois à compter de la notification du marché

Conditions de participation :  
• Critères de sélection des candidatures : Valeur technique 60%  
Valeur prix 40%  
La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Type de procédure : Procédure adaptée  
Date limite de réception des offres : 29 octobre 2021 à 17 h 00  
Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : Couverture bât communal

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04 octobre 2021  
Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : adresse internet : [https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2021\\_UBV8rZWKK](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2021_UBV8rZWKK)

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Limoges, 1, cours Vergniaud, 87000 Limoges  
Nature et désignation des lots :  
Lot(s) 1 Désamiantage  
Lot(s) 2 Couverture / Bardage  
Lot(s) 3 Menuiseries extérieures

9190015



### MAIRIE D'ALLASSAC Corrèze

#### MISE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE

La Commune d'ALLASSAC procédera à une enquête publique, du 18 octobre 2021 à 14h jusqu'au 02 novembre 2021 à 16h

PROJET : déplacement de l'assiette du Chemin des Plantes, de « Saint-Laurent » M. Jérôme SAGNE (agriculteur et expert foncier et agricole), domicilié à Perpezac-Le-Noir, commissaire-enquêteur, tiendra deux permanences :

- Lundi 18 octobre 2021 : 14h à 16h  
- Mardi 02 novembre 2021 : 14h à 16h, à la mairie d'Allasac.  
Le dossier pourra être consulté en Mairie du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, et le samedi de 8h30 à 12h.  
Des observations pourront être envoyées par mail (mairie@allasac.fr) ou par courrier (Mairie d'Allasac - 2 place de la République - 19240 ALLASSAC)

## ACCÉLÉREZ VOTRE DÉMARCHÉ

Envoyez-nous votre annonce au format WORD sur  
**annonces.legales@alcregie.com**  
pour recevoir votre attestation plus rapidement

Plus d'informations au **05 56 44 72 24**

## Destination Santé

### La sédentarité favorise les bouffées de chaleur



vérez : le tabac est un facteur de risque de l'alopécie.

Côté soins, l'idéal est de vous laver les cheveux deux fois par semaine, en alternant un shampoing antichute et un shampoing doux. Profitez-en pour masser votre cuir chevelu, en mettant vos doigts bien à plat. C'est la pulpe qui doit être au contact de votre cuir chevelu, jamais les ongles.

### Bien Manger, Bien Vivre

#### Quelles céréales au petit déjeuner ?

Universelles, les céréales ont longtemps constitué - et encore aujourd'hui - la nourriture de base de nombreuses populations. En France, nous préférons le blé. Mais nous consommons aussi du maïs, du riz, de l'avoine, de l'orge, du seigle. Toutes les céréales ont une bonne valeur énergétique (de 320 à 350 Kcal pour 100g). Celles-ci proviennent essentiellement des glucides complexes, en majorité de l'amidon et des protéines. Les lipides sont très peu abondants, ce qui constitue un véritable atout dans l'alimentation actuelle.

Le problème c'est que les céréales du petit déjeuner pour les plus jeunes sont - bien qu'appétissantes - souvent trop sucrées et peu riches en céréales complètes. Les additifs y sont légion : graisses ajoutées, arômes, émulsifiants, colorants... Choisissez donc les céréales les moins sucrées avec le minimum d'additifs si vous les achetez dans le commerce.

#### • Quelques astuces...

Préférez de manière générale les céréales dites complètes. Autrement dit celles où le grain n'a pas été débarrassé de son enveloppe et de son germe. Le grain complet conserve ainsi ses valeurs nutritives et sa haute teneur en fibres. Il est par ailleurs riche en vitamines B et E. Sans oublier bien entendu la présence de phytonutriments comme des lignanes, des saponines et des stéroïdes végétaux.

Mais le mieux est encore de faire votre propre muesli, il sera plus sain et plus digeste. C'est assez simple, mélangez des flocons d'avoine avec un assortiment de fruits secs oléagineux (noix, noisettes, amandes et fruits séchés). Sucrez légèrement avec un peu de cassonade et faites griller quelques minutes au four ! Vous verrez, c'est un régal.



destination santé  
AGENCE DE SANTÉ

### Chute de cheveux : limitez la casse après l'accouchement

Perdre ses cheveux par poignées après l'accouchement, après avoir profité d'une crinière de rêve pendant des mois, c'est rageant, mais très fréquent. Les bons réflexes pour contrer ce phénomène naturel d'« alopecie post-partum » et aider votre chevelure à se refaire une santé sans tarder.

Pendant la grossesse, boostés par les oestrogènes, les cheveux sont brillants et particulièrement résistants. Mais trois mois après l'accouchement, c'est souvent la débâcle. Aux bouleversements hormonaux s'ajoute la fatigue des premiers mois avec bébé et il n'est alors pas rare qu'ils tombent par poignées. Pour contrer cette chute et leur redonner de la vigueur, après l'accouchement mangez deux ou trois fois par semaine des lentilles vertes, du boudin noir, du foie, des œufs. Parallèlement, suivez une cure de compléments alimentaires spécifiques pendant 3 mois : ils apporteront à votre chevelure les minéraux et les vitamines dont elle a besoin. Essayez aussi de trouver le temps de faire un peu de sport : l'activité physique déclenche la microcirculation, y compris au niveau du cuir chevelu. Enfin, si vous aviez arrêté de fumer pendant la grossesse, persé-